



2016-04
99

01 - OUVERTURE DE SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles,
tenue à l'hôtel de ville de Saint-Gilles, ce 25 avril 2016 à 20:00 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Michel Flamand
Siège #2 - Bruno Montminy
Siège #3 - Patricia St-Hilaire
Siège #4 - Carole Dubois
Siège #5 - Jessy Grondin
Siège #6 - Claude Blais

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée extraordinaire, M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'assistance à une réflexion personnelle avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Jessy Grondin et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

02 - MOT DU MAIRE

Aucun commentaire

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

Aucun commentaire

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2016-04
100**

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE SÉANCE**
- 02 - MOT DU MAIRE**
- 03 - MOT DE LA DIRECTRICE**
- 04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 06 - Embauche - Direction des loisirs**
- 07 - Caisse populaire - Services aux membres**
- 08 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 09 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

En conséquence,

Il est proposé par M. Bruno Montminy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents,

**2016-04
101**

06 - Embauche - Direction des loisirs

Considérant que, le Conseil municipal a offert par différents médias un poste cadre de Directeur des loisirs;

Considérant que, le Comité de sélection, suite aux entrevues, a produit une recommandation au Comité de relations de travail;

Il est proposé par M. Jessy Grondin, appuyé par M. Michel Flamand

Que, le Conseil municipal accepte la candidature de M. Yvan Gingras à titre de Directeur des Loisirs de la municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière

Que, le salaire et les conditions d'emploi de M. Yvan Gingras, (*document confidentiel en annexe*) soit imputé aux postes budgétaires selon les modalités de gestion;

Que, le maire et la secrétaire-trésorière de la municipalité soient, comme ils sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de travail à intervenir avec M. Yvan Gingras selon les clauses, charges et conditions discutées avec le Comité de relation de travail et recommandées au Conseil municipal pour donner entier effet à la présente résolution et généralement faire le nécessaire;

Que, M. Yvan Gingras est en période probatoire pour une année. Selon les résultats obtenus, il pourrait, selon les recommandations du Comité de relations de travail, être attitré permanent à ce poste.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2016-04
102

**07 - Caisse populaire Desjardins / Services aux membres -
Opération sauvetage du comptoir caisse et du guichet**

Considérant, comme démontré lors de l'assemblée générale annuelle, que notre Caisse est en bonne santé financière, qu'elle a réussi son redressement et qu'elle peut partager des profits;

Considérant que, notre localité est en pleine essor et a besoin d'un service bancaire près des gens pour assurer son développement;

Considérant que, nos citoyens comme nos organisations doivent encore effectuer des transactions autres que virtuelles;

Considérant que, le virage virtuel n'est pas à la portée de tous;

Considérant que, nous savons que vous voulez accorder une grande importance à la dimension humaine dans la relation avec vos membres;

Considérant que, les citoyens de Saint-Gilles ont les mêmes besoins que ceux de Saint-Agapit et par conséquent doivent pouvoir profiter des mêmes avantages;

Considérant que, notre municipalité est disposée à s'impliquer;

Il est proposé par M. Claude Blais, appuyé par M. Jessy Grondin

D'offrir un plan de sauvetage pour le comptoir caisse du centre de service de Saint-Gilles;

À cette fin, notre Conseil souhaite poursuivre des pourparlers afin d'assurer la réouverture du comptoir pour les usagers;

Notre Conseil est disposé à :

- 1- Acheter le bâtiment pour héberger le guichet automatique et un comptoir client;
- 2- Aménager une affiche lumineuse à l'intersection des rues O'Hurley et Principale pour publiciser les services de Desjardins;
- 3- Appuyer un projet de fusion porteur de garanties pour notre localité;

Que, à défaut d'obtenir des engagements fermes concernant la réouverture d'un comptoir client et le maintien du guichet automatique à Saint-Gilles, le Conseil municipal utilisera les moyens à sa disposition pour informer et mobiliser les citoyens contre un projet de fusion. Une pétition sera lancée afin de recueillir l'adhésion des Gillois.

Que, cette proposition soit acheminée aux membres du Conseil d'Administration de la Caisse Populaire de Saint-Gilles-Saint-Agapit et aux responsables du Comité de regroupement.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2016-04
103**

09 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée à 20:53.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Sandra Bélanger, Directrice générale / secrétaire trésorière